

LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉPREUVE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille



En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les grands principes déontologiques de la profession d'avocat
- Identifier les limites des principes déontologiques à l'heure de l'immatériel
- Maîtriser les obligations en matière de communication ; et la communication sur tous supports et outils
- Apprécier le respect du secret professionnel dans l'utilisation des systèmes d'information
- Mettre en place des prestations en ligne, dans le respect des règles régissant la profession d'avocat

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Les grands principes déontologiques et leurs limite au regard des "temps modernes"
- > Séquence 2 : Les obligations en matière de communication
- > Séquence 3 : Le respect du secret professionnel et règles de prestations en ligne

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉPREUVE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

Avocat au Barreau de Marseille depuis 2013, après avoir exercé près le Barreau de Paris. Spécialiste du droit du numérique, commerce et e-commerce, concurrence et parasitisme. Elle fonde son Cabinet en 2016 et consacre tout naturellement son activité aux entrepreneurs et aux activités numériques ou digitalisées. Elle est également chargée de cours à l'Université d'Aix-Marseille III ainsi qu'à l'Ecole des Mines à Paris. Membre de l'Incubateur du Barreau de Marseille, elle dispense également des formations à ses Confrères en communication digitale ainsi que lors des Estivales de la formation en déontologie et communication.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h05 Séquence 1 : Les grands principes déontologiques et leurs limites au regard des "temps modernes"

5 mn Pause

1h15 Séquence 2 : Les obligations en matière de communication

5 mn Pause

1h15 Séquence 3 : Le respect du secret professionnel et règles de prestations en ligne

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H